

L'origine et le sens de la Profession de foi

Aspect religieux et aspect social

La profession de foi n'est pas un sacrement, mais un temps fort qui permet aux jeunes de réfléchir sur leur foi et une célébration qui compte pour les parents. Pour certains jeunes, c'est une étape importante dans leur itinéraire vers la confirmation. Elle est une célébration au cours de laquelle des enfants renouvellent en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents à leur baptême.

C'est en même temps une fête familiale, un rite social d'accès à la responsabilité personnelle, un rite de passage de l'enfance à l'adolescence. Dans la religion juive, la Bar Mitzva assure cette fonction de rite d'initiation marquant la sortie de l'enfance.

Tout en étant un temps fort au point de vue religieux, la profession de foi est pour la majorité des jeunes leur dernier acte religieux avant leur mariage à l'église, c'est la fin de leur pratique dominicale en même temps que la fin du catéchisme. Cependant au moment de leur préparation au mariage on constate le plus souvent que la foi les a profondément marqués.

Quelle est l'origine de cette cérémonie ?

Cette cérémonie est récente, elle a succédé à la cérémonie de la "Communion solennelle".

Celle-ci a elle-même une histoire complexe. A partir du XVIIème siècle, sous l'influence notamment de saint Vincent de Paul, la première communion a pris en France la forme d'une cérémonie solennelle à la fin du catéchisme. Puis elle est devenue au XIXe siècle un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte..

Lors ce que le pape Pie X en 1910 demanda qu'on admette à l'eucharistie les enfants dès « l'âge de raison » vers 7 ans, on appela cette première communion « communion privée » et on continua à célébrer la « communion solennelle » vers 12-13 ans couronnement de l'enfance et du catéchisme.

Dans les années 1950-1960, la communion solennelle devient une profession de foi en lien avec la profession de foi baptismale de la vigile pascale. L'aube remplace les tenues antérieures. L'aube avec la croix et le cierge symbolisent l'aspect baptismal de la communion solennelle. Puis à partir des années 1970, la cérémonie n'est plus appelée Communion solennelle. Dans certaines aumôneries, on l'appelle "fête de la foi".

Quelle différence y a-t-il entre la profession de foi et la communion solennelle ?

La profession de foi a remplacé la communion solennelle. Cependant les deux cérémonies ont un sens assez différent. La communion solennelle était centrée sur l'eucharistie, c'était l'ancienne première communion. La profession de foi est centrée sur le baptême. Elle consiste principalement dans le renouvellement personnel des promesses du baptême avec l'aube et le cierge qui sont deux signes symboliques du baptême : le vêtement blanc et la lumière.

Quand se fait la profession de foi ?

Elle a lieu au terme d'un parcours de catéchèse dans le cadre de leur groupe d'aumônerie ou de collègue. C'est une étape dans l'itinéraire qui conduit nombre de jeunes baptisés du baptême reçu petit enfant à la confirmation. Dans

notre paroisse c'est en classe de 5ème que l'aumônerie du collège invite les jeunes à faire cette démarche.

Pour le chemin du jeune, l'essentiel est le baptême, la confirmation et la première communion ou eucharistie.

Pour toute demande contacter le responsable de l'aumônerie du collège auprès de l'accueil paroissial.